

# ZÉRO DÉCHET

EN CŒUR DU VAR

(c) shutterstock



Vers le

## « ZÉRO PLASTIQUE »

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR S'INVESTIT POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA PRÉSERVATION DE LA MER MÉDITERRANÉE.

### UNE CHARTE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE VIE

Le 4 février dernier, le Conseil communautaire de Cœur du Var a décidé de valider la **Charte « zéro plastique »** proposée par la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif est de « participer à la réduction des déchets plastiques en mer et sur terre ».

En effet, chaque année, des millions de tonnes de matières plastiques finissent en mer Méditerranée, ce qui en fait l'une des mers les plus polluées au monde. Outre les impacts sur les citoyens (cadre de vie, santé, tourisme, paysage, etc.), l'accumulation des déchets plastiques dans les milieux naturels impacte fortement la biodiversité.

### LES ENGAGEMENTS DE CŒUR DU VAR

A travers cette Charte, la Communauté de communes s'engage ainsi à **réduire les déchets plastiques**, en adoptant une **politique d'achat responsable** et en favorisant **l'utilisation de plastiques recyclés ou biosourcés**. L'ambition est notamment de **favoriser les projets de récupération** et de **valorisation des déchets plastiques** (ressourcerie, repaircafé, etc.). Pour cela, Cœur du Var s'engage à identifier les lieux de production et les types de déchets produits, en réalisant un état des lieux, tout en développant les « **éco-événements** ».

### LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

De nombreuses actions ont déjà été menées sur le territoire, comme la participation à la Semaine européenne de la réduction des déchets en novembre, ou le renforcement du système de collecte et l'efficacité du tri. Des opérations de nettoyage de sites pollués (rivières, espaces naturels) ont aussi été organisées.



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°16 | MARS 2020 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC LONGOUR | RESPONSABLE DE RÉDACTION : KATLYNE TRANI  
MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

16

# Cœur du Var s'engage POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIF : PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT  
D'UNE ÉCONOMIE LOCALE PLUS  
RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET  
MOINS CONSOMMATRICE DE RESSOURCES.

La Communauté de communes souhaite tendre peu à peu vers un nouveau concept économique, conjugant économie des ressources et développement territorial. **L'économie circulaire** propose ainsi de repenser nos modes de production et de consommation, afin d'**optimiser l'utilisation des ressources naturelles** et ainsi **limiter les déchets générés**.

## UN CHANGEMENT DE MODÈLE

Dans la continuité des démarches de prévention et de gestion des déchets initiées grâce au programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », Cœur du Var souhaite

donc développer une politique d'économie circulaire, qui engloberait les actions déjà réalisées (Foyers et Commerces Engagés, Défi école, etc.), mais souhaite surtout **initier un changement du modèle économique linéaire actuel**.

Sélectionné parmi une douzaine d'autres territoires de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cœur du Var est lauréat d'un appel à projet sur l'Économie circulaire. Ainsi, notre Communauté de communes, en partenariat avec le SIVED NG et la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, va mutualiser ses compétences pour permettre le développement d'une économie locale plus respectueuse de l'environnement et moins consommatrice de ressources. Cette **démarche de territoire** sera transversale avec des actions complémentaires sur différentes thématiques liées notamment à l'écoconception, l'achat durable, ou la réparation. Elle permettra d'associer de multiples services de la Communauté de communes, comme le service agriculture pour l'approvisionnement local des

hôtels, restaurants et cantines scolaires du territoire, ou bien encore le service du développement économique pour la gestion des flux dans les zones d'activités. Il en est de même pour le service jeunesse ou le service des marchés publics pour la prise en compte des critères environnementaux dans les appels d'offres...

## LES ACTIONS

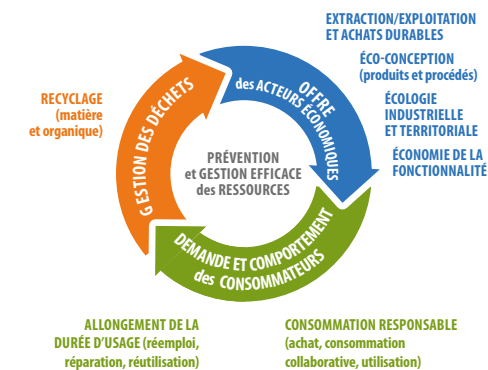
Au total, ce sont 23 actions qui sont prévues au programme. Par exemple :

- **favoriser** le réemploi et la réparation des objets (une étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie a été menée dans le cadre du programme « Zéro déchet Zéro gaspillage »)
- **accompagner** les restaurants à trouver des solutions locales de valorisation de leurs bio-déchets (lunch box, compostage...)
- **mettre en place** une ou plusieurs démarches d'Écologie Industrielle Territoriale (Cœur du Var, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, gère trois zones d'activités économiques)
- **approfondir** la redevance spéciale en accompagnant les entreprises à mieux gérer leurs déchets et à trouver des filières locales alternatives de valorisation de ces derniers



- **réorganiser** les schémas de collecte pour favoriser les filières locales de valorisation
- **encourager** le réemploi et/ou la valorisation des matériaux industriels générés dans le cadre de leur production
- **développer** le compostage auprès des usagers et accompagner des collectivités locales dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts
- **encourager** l'achat en vrac et l'achat de produits locaux et de saison, encourager le geste de tri, etc.

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : 3 domaines, 7 piliers





# Quelles solutions POUR LE VERRE ?

**RAPPELONS QUE LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI, ALORS N'HÉSITEZ PLUS, TRIEZ !**

## PLACE AUX COLONNES À VERRE

Sur l'ensemble du territoire, la collecte du verre progresse petit à petit, notamment avec le déploiement de nouvelles colonnes d'apport volontaire (en 2019, **1211 tonnes** de verre ont été collectées, soit **27,4 kg/hab** contre 21,71 kg/hab en 2014). Cependant, la performance de Cœur du Var reste en-dessous de celle enregistrée au niveau national (35 kg/hab/an).

Ainsi, la Communauté de communes prévoit sur 2020/2021 une large **campagne de déploiement des colonnes à verre** au sein des 11 communes du territoire. Actuellement, environ **115 colonnes** sont présentes sur le territoire, ce qui représente environ 1 colonne pour 396 habitants. L'objectif est de mettre en place **60 colonnes supplémentaires**, afin d'augmenter les tonnages et

d'atteindre la collecte de 35kg/hab/an de verre dans chaque commune. Cette action se déroulera sur 2 ans, afin d'augmenter les tonnages de verre de 20% par rapport à 2014.

## TRIEZ LE VERRE POUR BATTRE LE CANCER

Depuis juin 2017, Cœur du Var s'engage à reverser à la **Ligue contre le cancer** 1€ pour chaque tonne de verre collectée. L'enjeu de ce partenariat est d'encourager les usagers à participer davantage au tri du verre, tout en faisant une bonne action. Une manière simple de conjuguer solidarité et éco-citoyenneté. Près de **2338 € de fonds** ont ainsi pu être récoltés depuis le début du partenariat.

*Pour trouver la colonne à verre la plus proche de chez vous, rendez-vous sur [www.letriacoeur.fr](http://www.letriacoeur.fr) et sélectionnez votre commune sur la carte interactive !*

## En BREF

**DÉCHÈTERIE** Les déchèteries sont **GRATUITES** pour les particuliers du territoire de Cœur du Var (véhicules de tourisme). Pour les usagers qui possèdent des véhicules utilitaires, vous disposez de 15 passages gratuits par an.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site internet : <http://www.letriacoeur.fr>/Rubrique nos services ou contactez le Pôle Préservation de l'Environnement au 04 94 39 44 90.